

Lieux et matériels à usage partagés



DISTRIBUTEURS, FOURS À MICRO-ONDES, RÉFRIGÉRATEURS:
Se laver les mains avant et après utilisation.
Nettoyer les poignées avant et après chaque usage.

PRISE DE REPAS SUR SITE:
Les agent-es doivent avoir leurs propres couverts et verres.
Désinfection chaise et surfaces après la prise du repas.

Les repas sont autorisés dans les bureaux individuels.